

**vous propose une journée de formation sur le thème:**

## Conduite de réunion et prise de parole en public

**Le samedi 8 octobre 2005  
de 9h00 à 18h00**

**au FIAP  
30 rue Cabanis, 75014**

RER: Denfert Rochereau  
Métro: Saint-Jacques ou Glacière

### Le droit à la formation des élu(e)s

La loi n° 92-108 du 3 février 1992 relative aux conditions d'exercice des mandats locaux prévoit notamment dans son titre II un droit des élu-e-s locaux à la formation. Les frais de formation de l'élu-e constituent **une dépense obligatoire pour les collectivités.**

Cette loi insère au Code Général des collectivités territoriales, les articles 2123.12 et suivants qui en précisent les modalités et les aspects pécuniaires, afin que chaque élu-e, bénéficiaire ou non d'une indemnité de fonction, puisse exercer son droit à la formation sous réserve que celle-ci soit dispensée par un organisme agréé, ce qui est le cas de *Formation et citoyenneté*.

**Nous demandons** à chaque élu-e, pour éviter toute difficulté liée à l'engagement de dépenses, de faire viser, pour accord, le bulletin d'inscription joint.

**Les frais de transport et d'hébergement éventuels** devront faire l'objet d'une demande de remboursement directe, par chaque élu-e, auprès de sa collectivité.

**En cas de désistement**, si *Formation et citoyenneté* n'est pas prévenue une semaine avant le stage, celui-ci sera facturé à hauteur d'un tiers.

Le coût de cette prestation sera facturé par *Formation et citoyenneté* sur la base de tarifs préférentiels établis par solidarité entre petites et grandes collectivités.

Les tarifs pour la journée :

Elus et agents territoriaux des communes de :	
- moins de 1000 habitants	150 €
- de 1000 à 5000	200 €
- de 5000 à 10000	250 €
- de 10000 à 20000	300 €
- de 20000 à 30000	350 €
- de 30000 à 40000	400 €
- de 40000 à 50000	450 €
- de 50000 à 100000	500 €
- plus de 100000	600 €

Conseillers Généraux et Régionaux 600 €

**Les tarifs comprennent les frais de formation et le déjeuner.**

### Bulletin d'inscription à la journée (valant convention simplifiée de formation)

*Conduite de réunion et prise de parole en public,*  
organisée par *Formation et citoyenneté*,

**le samedi 8 octobre 2005,  
au FIAP, 30 rue Cabanis, 75014 Paris.**

L'engagement de *Formation et citoyenneté* pour la formation des élu-e-s est enregistré dans le Val-de-Marne (94).  
Bulletin à renvoyer par courrier postal ou par télécopie au 01 43 79 32 09.

Nom :  
Prénom :  
Adresse :

Conseil général :  
Conseil régional :  
Collectivité territoriale :  
Commune de :  
Nombre d'habitants  
(pour les élus communaux) :

Signature de l'élu-e inscrit-e à la journée :

Signature du responsable  
avec cachet :

Code Postal :  
Ville :  
E-mail:  
Fonction élective :

CACHET

# Conduite de réunion et prise de parole en public.

Journée animée par Jacques MICHELET et Patricia WELNOWSKI de D'open  
(Développement OPTimisé de l'ENTreprise).



## Matinée: Conduite de réunion

De 9h00 à 13h00

*Objectifs*

- Identifier les conditions et les règles à respecter pour obtenir une efficacité optimum en tant qu'animateur, participant, organisateur de réunion.
- Mieux gérer ces temps collectifs.
- Réduire la "réunionite".

*Contenu*

- Typologie de réunion (prise de décision, discussion, information/négociation, résolution de problème, concertation...).
- Caractéristique du système informationnel de réunion.
- Fonction de l'animation (rôles...).
- Outils propre à l'animateur, quelques techniques.
- De la préparation au suivi d'une réunion (les étapes).

*Méthode*

Apports théoriques et méthodologiques, mise en situation, échanges entre stagiaires.

## Après-midi: Prise de parole en public

De 14h00 à 18h00

*Objectifs*

- Améliorer la prise de parole en public en développant la connaissance théorique, technique et pratique de l'expression orale des stagiaires dans le cadre de leurs fonctions.

*Contenu*

- Qu'est-ce que communiquer? Les étapes de l'échange oral, schéma de la communication.
- Entraînement à l'expression orale: la proxémique, la localisation, le corps (les gestes, le regard, la décontraction...), la voix (la respiration, la diction...).
- Parler en public: les situations de communication (la réunion, la conférence...), parler en s'accordant avec les autres, le plan du discours, les réactions de l'auditoire, la reformulation, l'utilisation des aides visuelles.

*Méthode*

Apports théoriques, discussions-débats, travaux pratiques avec l'utilisation de la vidéo.

formation  
**&**  
citoyenneté

**Formation et Citoyenneté**  
**21 ter, rue Voltaire**  
**75011 Paris**